

PRÉSENCE

Mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison

N° 448 | Juin 2023

Dossier

Parle aux centres : écrire le futur du Centre culturel avec les citoyens·nes

Spectacle
Clowncertina

Adolphe Hardy
**Les trésors
de l'ASBL**

Centre
culturel
Dison



multi PRINT

graphisme | impression numérique | offset

NOUVEAUX SUPPORTS & SERVICES

Bâches, Roll up, Stickers, Posters,... • Impression textile

**SUIVEZ
-NOUS**

sur Facebook
& Instagram



@Multi Print Ensival

@multiprint_ensival



T. 087 35 54 84

En mi-ville 3-5 | 4800 Ensival

Ouvert lu. ma. jeu. ven. | 9h > 17h

mer. | 9h > 12h ou sur RDV

Plus d'infos



multi PRINT

Sommaire



DOSSIER

- 4 Parle aux centres :
écrire le futur du
Centre culturel avec
les citoyens-nes

CULTURE

- 8 À venir au Centre
culturel de Dison
9 Bonjour Dison !

ASSOCIATIONS

- 10 Chez Les amis
d'Adolphe Hardy

BIBLIOTHÈQUE

- 11 Nouveautés et
coup de « pousse »

DISON

- 12 Chats domestiques
13 Dépôt de plainte
14 Brocante
du Souvenir
14 Rentrée scolaire
14 État civil
14 Conseil communal
des enfants

PRÉSENCE

Le mensuel d'éducation permanente
du Centre culturel de Dison

6 200 exemplaires, distribués
gratuitement en toutes boîtes

Rédaction : Laura Perez Castellano

Mise en page : CC Dison

Publicités : Amandine Moreau

Impression : Multi Print Ensival

Éditeur responsable :

Centre culturel de Dison

Rue des Écoles 2 – 4820 Dison

087 33 41 81 / presence@ccdison.be

www.ccdison.be

[f](#) [t](#) [v](#) [e](#) [l](#) [i](#) [n](#) [c](#) [c](#) [d](#) [i](#) [s](#) [o](#) [n](#)

Édito

Sur le site des Nations unies, on peut lire ceci à propos des droits humains : « **les droits humains sont les droits inaliénables de tous les êtres humains, sans distinction aucune, notamment de race, de sexe, de nationalité, d'origine ethnique, de langue, de religion ou de toute autre situation, nous avons tous et toutes le droit d'exercer nos droits humains sur un pied d'égalité et sans discrimination** ».

Ces mots sont forts, limpides, consensuels. On ne peut s'empêcher de les commenter en disant « mais, oui, c'est une évidence ! ». Personne ne le conteste d'ailleurs ouvertement... Et pourtant... La majorité des luttes menées de par le monde n'a, dans le fond, pour seul moteur que d'imposer cette évidence. Une évidence qui doit constamment se forger une place, s'incruster, jouer des coudes et des épaules, qui ne devient tangible que dans la vigilance, le travail ou le combat acharné, ce n'est plus une évidence mais un acte de résistance. Le « Droit à la Culture » fait partie de ces droits humains. On l'oublie souvent, comme le petit dernier d'une grande famille qui passerait un peu inaperçu parmi ses grandes sœurs et ses grands frères : le droit à la liberté, le droit à la justice, le droit au logement, etc. En revanche, pas plus de privilèges pour ce droit que pour les autres. Pour exister, le Droit à la Culture doit être porté et défendu. Celles

et ceux qui nous gouvernent savent que sans soutien, ce droit ne sera pas appliqué de manière équitable dans notre société. En gros, notre modèle de société est conscient de créer des inégalités et qu'il est indispensable de poser des actes réels d'ajustement sous peine de voir tous les idéaux s'écrouler. Et bien, un centre culturel, c'est ça : un acte d'ajustement ! Pour que le Droit à la Culture se matérialise, le gouvernement doit investir dans des outils de soutien... de résistance. Nous espérons que ce dossier vous permettra d'y voir un peu plus clair sur nos missions mais aussi, et surtout, de comprendre que si nos démarches sont loin d'être parfaites, elles reposent sur un enjeu fondamental : les mots les plus forts, les plus limpides, les plus consensuels ne resteront toujours que de mots si l'on ne se bat pas collectivement pour qu'ils deviennent des réalités. Bonne lecture et bel été ! ●

Frédéric Muller, Directeur



Parle aux centres : écrire le futur du Centre culturel avec les citoyens·nes

À Dison, le Centre culturel existe depuis 1978. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en 45 années d'existence, il n'a fait que grandir et se diversifier : diffusion de spectacles, développement de projets en éducation permanente, coordination de nombreux ateliers, d'un Centre d'expression et de créativité et d'une école de devoir La Maizon...

Notre mission, garantir les droits culturels

Vos droits sont inaliénables et doivent être garantis. On voit rarement le Centre culturel comme étant un garant à part entière de la démocratie et des droits humains. Sous nos apparences un peu trompeuses de lieu consacré uniquement au divertissement, se révèle en fait tout un champ d'aventures culturelles diverses où l'on peut rire, pleurer, s'exprimer, créer, réfléchir, construire et déconstruire, apprendre et comprendre. Aventures essentielles pour que chacun·e puisse alimenter son droit de vivre dignement, de développer son identité et d'être acteur·trice de son destin individuel et social.

Frédéric Muller, Directeur du Centre culturel de Dison, explique : « Pour écrire de nouvelles histoires, nous avons besoin de lieux de rencontre où l'on expérimente ensemble, où l'on se stimule pour faire face, pour inventer, pour espérer. Des endroits bienveillants qui privilégient le pluriel et se méfient du singulier, où chacun et chacune a une voix. C'est tout ça un centre culturel. »

Le Centre culturel vous propose des activités très diversifiées, accessibles financièrement, mais vous propose aussi de participer à la dynamique artistique de votre région ou à des projets communs, vous donne accès à des activités culturelles variées, vous soutient dans vos démarches de création ou d'expression, vous donne des outils pour se poser des questions et

devenir de véritables CRACS ! Cet acronyme signifie « Citoyen·ne Responsable, Actif·ve, Critique et Solidaire ».

Le projet d'action culturelle

Pour définir leur projet culturel, les 115 centres culturels de la Fédération Wallonie-Bruxelles (dont 6 dans l'arrondissement de Verviers) suivent une procédure fixée par le décret de 2013. Elle leur permet de renouveler leur action tous les cinq ans à la suite d'une autoévaluation, mais aussi en s'appuyant sur une démarche participative et coopérative, appelée analyse partagée du territoire.

Interroger le territoire

Ainsi, durant plusieurs mois, les Centres culturels de Dison et de Verviers ont mené cette analyse partagée et ont récolté l'avis de la population envers leurs actions et leurs enjeux. L'objectif ? Connaître votre sentiment sur les sujets qui vous préoccupent ou vous réjouissent pour construire l'action culturelle de demain et réaliser une photographie au plus juste de nos territoires. Ce travail a permis aux centres culturels de prioriser les

L'équipe du Centre culturel de Dison à la chasse aux avis de la population lors de la Fête de la musique 2022.



Les droits culturels

En Belgique francophone, on admet que les droits culturels englobent

six droits et libertés :

1. La liberté artistique ;
 2. La conservation et la promotion des patrimoines et des cultures ;
 3. L'accès à la culture ;
 4. La participation à la culture ;
 5. La liberté de choix en matière culturelle ;
 6. Le droit de participer à la prise de décision en matière de politique ou de programmation culturelle.
- Source : centresculturels.be

objectifs et les enjeux à suivre pour la période 2025-2029.

À votre rencontre

En clair, de juin à octobre 2022, nos deux équipes sont allées à votre rencontre, pour vous questionner de multiples façons.

Fête de la musique, fêtes de quartier, rentrée des Ateliers... ont été autant de lieux d'échanges pour appréhender votre regard à l'aide d'un questionnaire.

En outre, un formulaire en ligne a été envoyé à une large liste de contacts incluant des citoyens et des associations. Ce formulaire était également accessible à toutes et tous sur les sites web des Centres culturels de Dison et de Verviers. Le but consistait à évoquer huit thématiques communes, en prise sur les territoires de Dison et de Verviers, à les classer par ordre de priorité et

à pointer les enjeux spécifiques à chaque lieu : la fracture numérique, les inégalités socioéconomiques, les inégalités de genre, les seniors, la jeunesse, l'interculturalité, les espaces publics, la transition écologique.

Les réponses que nous avons reçues, parfois contradictoires, souvent convergentes, ont confirmé l'intérêt de la population sur ces sujets que nous présentions et qui étaient sorties du lot lors des évaluations.

De celles-ci ont donc émergé trois enjeux, affinés et reformulés plus précisément à l'aide de notre Conseil d'orientation.

1. La jeunesse

- « De petits fous à grands CRACS »,
- Développer les démarches créatives ;
 - Favoriser l'expression individuelle et collective de leur imaginaire, de leurs opinions, de leurs

« Pour écrire de nouvelles histoires, nous avons besoin de lieux de rencontre où l'on expérimente ensemble, où l'on se stimule pour faire face, pour inventer, pour espérer. »



doutes et de leurs questionnements;

— Stimuler la curiosité et l'émerveillement par la rencontre avec le spectacle vivant et la médiation artistique.

2. Les inégalités socio-économiques

Permettre aux citoyen·nes fragilisés·es d'exercer pleinement leurs droits culturels.

— Soutenir et encourager la démocratisation culturelle;

— Soutenir et encourager les propositions citoyennes et associatives;

— Stimuler la participation et renforcer le pouvoir d'agir des populations fragilisées;

— Informer, conscientiser et sensibiliser les publics aux disparités socioculturelles.

3. L'interculturalité

Le passage d'une société multiculturelle à une société interculturelle.

— Favoriser l'information et la lutte contre les idées reçues;

— Augmenter les interactions et les échanges entre personnes et groupes de cultures différentes;

— Promouvoir la diversité des pratiques et des patrimoines culturels.

C'est à partir de ces enjeux, dont deux sont communs à Dison et Verviers, que nous établissons notre projet d'action culturelle pour les années à venir. Pour cela, rendez-vous très bientôt! ●

« C'est à partir de ces enjeux communs à Dison et à Verviers (jeunesse, inégalités socioéconomiques, interculturalité) que nous établirons notre projet d'action culturelle pour les années à venir. »

FIL ROUGE

Nos opérations culturelles

Comme évoqué, l'analyse partagée a permis au Centre culturel de faire émerger les enjeux cités plus haut : jeunesse, interculturalité et inégalités socioéconomiques. Ces enjeux serviront de fil rouge à la définition d'un projet culturel qui se déclinera en différentes opérations culturelles. Dans les paragraphes suivants, nous vous présentons quelques opérations qui seront menées au regard de chaque enjeu.

Interculturalité

Organisé chaque année aux alentours du 21 mars (Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale), le **Festival Interculturalité** rassemble une dizaine d'associations verviétoises. Plusieurs activités se déploient, ayant pour point commun la lutte contre le racisme. Le Centre culturel de Dison compte parmi les partenaires et prend une part active dans l'organisation et l'animation. Expo, ateliers, conférences et parade contre les discriminations sont quelques éléments phares de la programmation. Le Centre culturel de Dison s'implique également au sein de **LaFACeB**, un collectif citoyen ayant l'objectif de propager un antiracisme concret et politique. Outre le fait de proposer plusieurs événements chaque sai-

son : balade décoloniale, conférence, animations... le collectif se réunit régulièrement pour affiner son expertise collective. Citons également l'opération **Welcome**, qui englobe plusieurs activités, entre autres :

— un moment de sensibilisation sur l'espace public lors de la Journée mondiale des réfugiés-es;

— les soirées repas-concert «Welcome», formules qui suscitent la rencontre entre différentes cultures, qui sont aussi l'occasion de témoigner notre soutien aux personnes qui fuient la tragédie dans leur pays d'origine, et qui viennent en Europe, non sans difficulté, dans l'espoir d'y trouver la paix et la sécurité. L'enjeu interculturalité se distille évidemment dans beaucoup de nos autres actions : interventions dans l'espace public ou les écoles, dans nos ateliers, etc.



Inégalités socio-économiques

Chaque mois de novembre, les Centres culturels et les Bibliothèques de Dison et de Verviers consacrent une semaine ou plus à l'écriture et à la lecture avec **Les mots nous rassemblent**.

Notre objectif est de souligner le rôle essentiel des mots au cœur du défi du «mieux vivre ensemble» et de la construction d'une société juste et égalitaire. Car mal maîtrisés, les mots peuvent favoriser l'isolement ou renforcer l'intolérance. Conférence, spectacle, blind test

CHRONOLOGIE

Analyse partagée : les étapes

1. Évaluation

Réfléchir et adapter ses actions, c'est important. C'est ce que l'équipe du Centre culturel a fait, accompagnée de son Conseil d'orientation. Un organe qui se

penche sur le développement culturel à moyen et long terme sur notre territoire. Il est formé de citoyens mais aussi de représentants de nos partenaires (ADL, CRVI...).

2. Des sujets phares

Ce Conseil d'orientation, à l'aide d'informations et de données recueillies, mais aussi en fonction de son expérience de terrain, a relevé une série de thématiques

liées à notre commune et susceptibles de concerner la population locale.

3. Entre voisins

Plus que tout autre territoire de l'arrondissement, les communes de Dison et Verviers partagent un nombre important de spécificités socioéconomiques fortes et impactantes. Ainsi, le travail des deux Centres culturels et leur ter-



littéraire, heures du conte et scène ouverte aux associations constituent le programme.

Chaleur Humaine est un tout jeune cycle lancé à l'hiver 2022, alors que le prix de l'énergie est au plus haut et suscite bon nombre de craintes. Notre constat est que, outre « circonstances exceptionnelles » (mais le sont-elles vraiment ?), l'hiver est généralement une période propice à l'augmentation des inégalités sociales et de l'isolement. Chaleur Humaine est donc envisagé comme une modeste résistance et sera à nouveau proposé en février 2024. Ce sera l'occasion

de se retrouver comme on se rassemblerait au coin d'un feu, pour refaire le monde en compagnie de personnes éclairées et éclairantes. Conférence, bal folk, ciné pour les enfants... liés par un fil rouge au regard de notre actualité socioéconomique.

Depuis 15 éditions, le **Festival de Résistance** organisé au printemps avec le CEPAG Verviétois rend hommage aux luttes passées et actuelles contre les inégalités ou les injustices, pour défendre les libertés collectives et maintenir la perspective d'un monde meilleur. Ce festival propose des cafés poli-

tiques, des spectacles, des films, des échanges, des conférences, des débats...

Citons enfin l'opération **Bonjour Dison!** (lire p. 9) qui de façon générale concerne tous les moments où nous pouvons être en lien direct avec notre territoire et ses habitant-es (reportages photo, projets citoyens, diffusion sur l'espace public...). Cette opération est également un incitant concret à porter une attention particulière et continue sur notre accessibilité tarifaire.

Jeunesse

La culture occupe un rôle cen-

tral dans la construction et l'épanouissement de chacune. Ainsi, le Centre culturel de Dison consacre un pan important de ses actions à la jeunesse, avec des activités culturelles adressées aux enfants entre la petite enfance et la fin de l'adolescence. Très concrètement, cela se matérialise par :

- Un cycle de diffusion jeune public « Poil au rideau » : chaque mois, un spectacle de qualité est proposé parmi ce qui se fait de mieux en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces spectacles sont proposés les mercredis après-midi en tout public, et aussi parfois en matinée lors de séances scolaires.
- Des animations culturelles dans les écoles disonaises. Ce travail avec les écoles est crucial, car il permet à chaque enfant d'avoir un lien avec la culture au sens large plusieurs fois durant l'année.

- Des animations culturelles avant/après un spectacle, pendant une exposition... Les ateliers créatifs qui suivent les spectacles créent une dynamique entre le parent ou le grand-parent et l'enfant. Partager ce moment est une étape importante pour en comprendre l'intérêt... et pourquoi pas donner le goût à d'autres découvertes!

- Des stages.

- Des événements ponctuels et accessibles qui s'adressent à la jeunesse. (Rendez-vous des P'tits Fous, animations itinérantes dans les quartiers de Dison...)

Photo : organisée dans le cadre du Festival de l'interculturalité, la Grande parade contre le racisme rassemble chaque année plusieurs centaines de personnes.

ritoire d'action se voient intensifiés par l'afflux et/ou le déplacement de leur public. Dès lors, depuis plusieurs années, les deux Centres culturels mettent en commun des ressources, des savoir-faire et des moyens afin de réaliser une partie de leurs missions en commun dans un processus dit d'intensification qui complète les missions générales spécifiques

à chaque Centre culturel.

4. Parle aux Centres

Ces sujets, qu'en pensent les citoyen-nés? Quel est leur ressenti? Les concernent-ils-elles? Pour répondre à cela, nous sommes allés à la rencontre de la population avec l'opération Parle aux centres.

5. Les résultats

Après dépouillement, nous avons présenté les résul-

tats de ces six mois de travail aux Conseils d'orientation des Centres culturels de Dison et Verviers.

6. Les enjeux

Trois enjeux, autour de la jeunesse, de la diversité culturelle et des inégalités socioéconomiques ont été formulés. Ils constituent le socle de notre action future. Notre but? Y répondre avec les outils d'un Centre culturel.

7. Le projet

Toujours avec l'aide de nos différents partenaires, nous travaillons à la mise en place d'un projet d'action culturelle qui développera une série d'opérations, d'activités durant cinq ans et qui prendra notamment en considération ces trois enjeux territoriaux.

À venir au Centre culturel de Dison

EN PRATIQUE

Tous nos spectacles et activités sont à réserver via notre billetterie en ligne : www.ccdison.be (menu « billetterie »)

Lieux d'activité

- ◇ CC Dison : rue des Écoles, 2
- ◇ Le Tremplin : rue du Moulin, 8
- ◇ Le Tremplin (Ateliers) : rue du Moulin, 10B
- ◇ Pavillon d'Ottomont : rue Maurice Duesberg

Tarifs

1. 5€
 2. 5€ / 6€ avec boisson chaude
 3. 6€ / 5€ (Ateliers et groupes 8+)
 4. 6€ (goûter inclus)
 5. 8€ / 6€ (Ateliers)
 6. 10€ / 8€ (Ateliers et groupes 8+)
- Tickets Art. 27 : 1,25€

LES CAUSERIES DU MARDI

Nourrir autrement, peut-on vraiment changer le système ?

Ma 6.03.23 – 19 h 30
◇ CC Dison / Gratuit, verre offert



Un moment de réflexion en toute convivialité.

Pour discuter, échanger, s'informer sur une question de société, il n'est pas nécessaire d'être un-e expert-e. Faisons confiance à l'intelligence collective et à nos capacités de « penser » ensemble. En groupe, on aborde un sujet qui pose question et on en discute tout simplement. On peut

prendre la parole ou simplement écouter. Chacun-e trouvera sa place et les discussions se dérouleront dans la bienveillance et l'ouverture d'esprit. Alors, envie de papoter ? Rejoignez-nous, boisson offerte à chaque causeur-euse !

Dans le cadre du Festival Nourrir Autrement.

FAMILLES

Clowncertina

Compagnie Ah mon Amour !

Me 7.06.23 | 14 h 30

- ◇ Espace vert Logivesdree Rue du Biez – Dison
- Gratuit | Barbecue et bibliothèque de rue dès 12 h 30



Un spectacle en plein air, qui décoiffe, pour la fête du quartier de l'Industrie!

Un spectacle musical et clownesque, drôle et furieux, puisant dans le répertoire méconnu des compositrices de musique classique. Accrochez-vous, ça va défriser les perruques !

En filigrane de cette prestation loufoque, les deux actrices questionnent l'occultation et le dénigrement des femmes dans l'histoire de la composition musicale.



Geneviève Voisin et Justine Verschuere-Buch forment le duo du spectacle Clowncertina.

LES ATELIERS

Cabaret impro théâtre

Atelier de Dorothée Lambinon

Me 14.06.23 | 20 h

◇ CC Dison / 4€



Chaque saison, les cabarets-spectacles présentent le fruit du travail réalisé en atelier. Une expérience magnifique, partagée avec le public !

Les participant-es de l'atelier impro théâtre de Dorothée Lambinon montent sur scène afin de relever le défi que vous leur donnerez. Vous connaissez le principe : vous notez un thème

sur un petit bout de papier qui sera tiré au sort, et hop ! ils feront le reste. Talents à découvrir ! Nombre de places limité ! Accès prioritaire aux membres des Ateliers lesateliers@ccdison.be

SENIORS

Thé dansant

Me 28.06 et 30.08.23

De 14 h à 18 h

◇ Salle Luc Hommel / Tarif n° 4



Des après-midis conviviales animées par la star régionale des années 60 et 70 Guy Glorian ! En collaboration avec Eneo Dison



Rue du Moulin, 24
4820 Dison
087 26 62 74

Ouvert :

- Du mardi au vendredi de 10 h à 18 h
- Le samedi de 10 h à 17 h

cotetricots@gmail.com
[f cote.tricots.1](https://www.facebook.com/cote.tricots.1)
www.cotetricots.be

PORTRAITS

Bonjour Dison !

Portraits et bouts d'histoires... Un projet du Centre culturel de Dison et du Centre d'Expression et de Créativité, qui va à la rencontre des citoyen·nes. Chaque mois dans ce magazine, vous croiserez tout comme nous leurs regards et lirez un fragment choisi de ce qui aura été échangé...



Lola, 9 ans

La personne que je préfère c'est mon chien, Yumi, il me rassure quand je fais des cauchemars, je n'aime pas être loin de lui. J'avais aussi une chienne, Maya, mais maintenant c'est une amie de ma mamy qui s'en occupe. Quand ça me rend triste, papa m'explique que c'est mieux pour elle qu'elle soit là-bas.

Léanna, 12 ans

C'est mon anniversaire aujourd'hui. Je sais qu'on me prépare une surprise, mais je ne sais pas ce que ça va être. J'aimerais



avoir une paire de sneakers. Mes parents me disent souvent que je réfléchis bien.

Noam, 8 ans (petit frère de Léanna)

Moi je sais ce qui va se passer pour l'anniversaire de Léanna, on a tout organisé avec ma maman et ma petite sœur. On va lui organiser une pyjama party, on va manger des chips, des chiques et du pop-corn devant la télé. On a aussi créé un spectacle de 10 minutes pour elle, on a tout écrit sur une feuille et on l'a répété. Je suis un peu stressé! ●



« Pour l'anniversaire de Léanna, on va organiser une pyjama party, on va manger des chips, des chiques et du pop-corn devant la télé. »

— NOAM



PIERRE FANIEL
Sculpteur
Monuments funéraires
Caveaux - Marbrerie
Pierre de taille

ATELIER : 62, av. du Centre 4821 ANDRIMONT 087/33 40 90

COIFFURE À DOMICILE

Murielle
Coupe, couleur, mèches,
permanente...

Sur rendez-vous : 0473 53 03 72



Chez Les amis d'Adolphe Hardy

COMMÉMORATION

16^e anniversaire du décès de Joseph Gélis

☐ Sa 17.06.23 - 11 h

📍 Cimetière de Dison



Joseph Gélis par Dewaide J-P, mai 2007

Comme chaque année, l'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy a le plaisir de vous inviter à la commémoration du décès de son fondateur,

Joseph Gélis. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 juin à 11 heures au cimetière de Dison. Le Président de notre ASBL prononcera quelques mots en la mémoire de Monsieur Gélis et une gerbe de fleurs sera déposée sur sa sépulture.

Après le recueillement au cimetière, à 11 h 30, nous nous retrouverons dans la salle « Espace Joseph Gélis » de l'ASBL où un verre du souvenir vous sera offert. D'avance, nous vous remercions pour votre présence et votre soutien.

Infos : 087 33 25 08

maisondadolphehardy.wordpress.com

EXPOSITION

Personnalités d'autrefois et trésors de l'ASBL

☐ Dès le 26.06.23

📍 ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy
Ce 26 juin 2023, nous lançons une nouvelle exposition qui sera organisée chaque année à la même

période! Celle-ci débutera une semaine après la commémoration du décès de Joseph Gélis et se poursuivra jusqu'au début du mois de septembre.



Le Phare, revue dramatique et musicale française-wallonne, n° 1, 15 septembre 1931

Intitulée « Quelques personnalités d'autrefois et quelques trésors de l'ASBL », cette exposition vous permettra de découvrir au minimum deux personnalités d'autrefois issues de l'arrondissement de Verviers ainsi que deux trésors de notre ASBL. Le terme « trésor » renvoie à des objets insolites de par leur histoire ou autres. Nous vous invitons,

par exemple, à venir découvrir comment un drapeau américain ayant flotté sur le Capitole de Washington DC (USA) se retrouve dans nos locaux.

L'exposition sera accessible aux horaires habituels de l'ASBL : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30. Attention, nous serons fermés du 10 juillet au 30 juillet. ●

INTERNET

Nouveau site Internet !

Les personnes qui avaient l'habitude de nous suivre sur Internet ont pu constater que notre site n'était plus accessible.

Dorénavant, notre page est accessible via l'URL suivante : www.maisondadolphehardy.wordpress.com

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes vacances à toutes et à tous! À très bientôt!

L'ASBL Les Amis d'Adolphe Hardy sera fermée du 10 au 30 juillet.



Cordonnerie JOHN
CORDONNERIE • CLÉS • TÉLÉCOMMANDES



Ouvert les mardi, jeudi et samedi de 10 h à 15 h
Mercredi et vendredi de 11 h à 18 h

**Rue de la Station, 8
4820 Dison
TÉL. : 087 34 05 31**



**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**
Fabrication Maison

**TRAITEUR
CRÈMERIE**
Fruits et légumes, Épicerie

LEGRAS Philippe
Depuis plus de 20 ans à votre service

Livraisons à domicile
Fermé le mercredi après-midi

Rue Albert de t'Serclaes 73
4821 ANDRIMONT
Tél. 087 33 76 53



ARTISAN | BOULANGER | PÂTISSIER

**PISTOLET : 0,30 € / PIÈCE
PAR 50 : 0,25 € / PIÈCE
PAR 100 : 0,22 € / PIÈCE**

RUE DE RECHAIN 11 - 4820 DISON
TÉL. 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7H30 À 18H,
SAMEDI DE 7H À 17H & DIMANCHE DE 7H À...
À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6^e GRATUIT

LIRE

Nouveautés

Du renouveau dans nos guides de voyage, il n'y a plus qu'à choisir votre destination : Islande, Séville, Bruxelles, Vancouver, Corse, Paris, Los Angeles...

Les militantes

De Claire Raphaël – Rouergue

Béatrice Chabaud, qui venait de quitter son mari brutal et militait contre les violences faites aux femmes, est assassinée en pleine rue. Alice Yakavian, experte en balistique, mène l'enquête. Premier roman.

Le mystère de la femme sans tête

De Myriam Leroy – Seuil

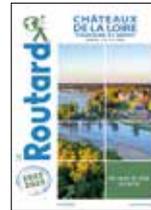
L'histoire vraie de Marina Chafroff, une jeune Russe exilée en Belgique et héroïne de la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, qui a été décapitée sur ordre d'Hitler.

Je ne suis pas là

De Lize Spit – Actes Sud

« Nous étions deux piliers de guingois qui, dès lors qu'on les appuierait l'un contre l'autre, auraient plus de stabilité qu'un seul pilier à la verticale. Tout irait bien tant que nous resterions ensemble. »

Liés entre eux par une enfance troublée, Leo et Simon vivent heureux en couple depuis dix ans, jusqu'à ce que tout change. Simon rentre chez eux au milieu de la nuit et Leo ne le reconnaît plus, ni dans ses gestes ni dans ses mots.



ACTIVITÉS

L'imaginaire des bébés (0-3 ans)

Me 14/06 à 10 h 30 – Bibliothèque Pivot
Réservation indispensable 087 33 45 09

Petit déjeuner et animation bébés

Lu 26/06 à 9 h – Halte d'accueil Kilis Kids

Rue d'Andrimont 54 à Dison
Réservation indispensable : 0492 54 07 94

Me 28/06 à 9 h – Consultation ONE

Place Simon Gathoye, 5 à Andrimont
Réservation indispensable : 0493 31 03 53

Heure du conte

Me 28.06 de 16 h à 17 h – Bibliothèque Pivot
Lectures et bricolage pour enfants de 4 à 8 ans. Enfants accompagnés de deux personnes au maximum.

Nombre de places limité. Réservation indispensable.
Gratuit.

INFOS

Site Internet :

bibliotheques.dison.be

Catalogue en ligne :

mabibli.be

[bibliodison](https://www.facebook.com/bibliodison)

Bibliothèque Pivot

Rue des Écoles 2 – Dison

087 33 45 09

biblio.loc.dison@skynet.be

Lundi : 14 h-19 h,

Mardi et samedi : 9 h-13 h,

Mercredi : 13 h-18 h,

Jeudi : 14 h-18 h30

Bibliothèque et Grainothèque du Village

Avenue du Centre 269

Andrimont

087 35 45 80

biblio.centre@skynet.be

Mardi : 15 h-18 h

Bibliothèque d'Ottomont

Rue de Verviers 203

Andrimont

087 33 71 89

biblio.fdl@skynet.be

Lundi et jeudi : 14 h-19 h

JARDIN

Le coup de pouce de la grainothèque

Au mois de juin, il est encore temps de semer betteraves, carottes, choux, laitues, radis, haricots... Il est aussi toujours possible de planter des tomates, des poivrons, des aubergines, des choux, des salades, des courges, des concombres et des courgettes. C'est le moment idéal pour implanter les poireaux dans le jardin. Pour ce faire, vous devrez « habiller » chaque poireau, c'est-à-dire raccourcir les racines et le feuillage pour l'aider à bien s'enraciner.

Il faudra également penser à butter vos pommes de terre et vos haricots. Avec l'arrivée des grosses chaleurs et pour maintenir le sol bien humide, n'hésitez pas à pailler le sol. La corvée d'arrosage sera fortement réduite. ●

Permanence de la Grainothèque à la bibliothèque pivot le samedi 17 juin.



CHATS DOMESTIQUES

Obligation d'enregistrement et de stérilisation

La Commune de Dison est, de plus en plus, confrontée à la prolifération de chats errants sur son territoire.

Le Collège communal étudie la mise en place d'une politique de stérilisation des chats errants en collaboration avec le Service public de Wallonie, Agriculture, Ressources naturelles et Environnement. En parallèle, le Collège a jugé opportun de rappeler à tous les propriétaires de chats domestiques leurs obligations d'enregistrement et de stérilisation de leur animal de compagnie.

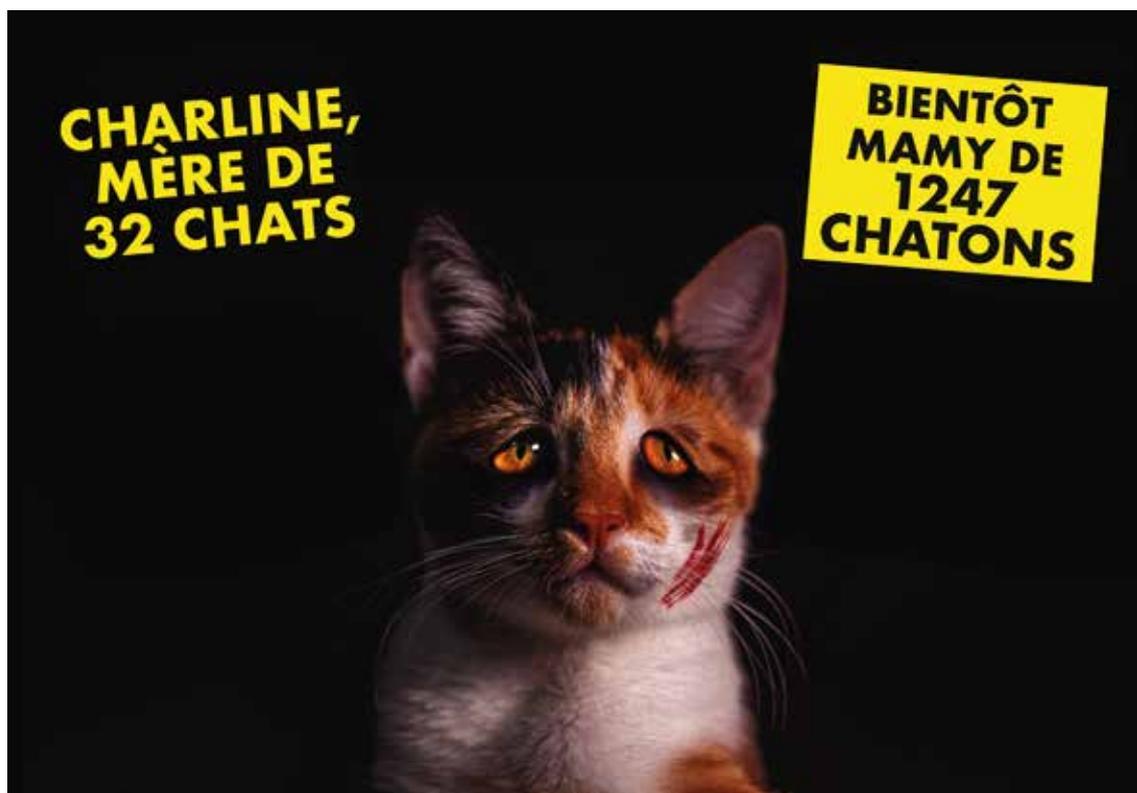
Stérilisation

Les dispositions de l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2016 relatif à la stérilisation des chats domestiques (MB 2/01/2017) imposent aux propriétaires de chats la stérilisation de ces derniers.

Tout propriétaire ou détenteur d'un chat, qui exerce habituellement sur lui une gestion ou une surveillance directe, doit le faire stériliser (mâle: castration; femelle: ovariectomie ou ovariectomie) avant l'âge de 6 mois.

Enregistrement

L'obligation d'identification et d'enregistrement des chats domestiques est effective en Wallonie depuis le 1^{er} novembre 2017. Elle est régie par l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'identification et l'enregistrement des chats du 28 avril 2016. Identifier et enregistrer votre chat est une démarche positive et responsable. D'un côté, la liberté de mouvement du chat est conservée, voire renforcée. De l'autre, pour le propriétaire, c'est moins de stress et un grand soulagement de retrouver son animal s'il s'est malencontreusement égaré. Une base de données nationale a donc été créée afin de répertorier tous les chats.



Dans la Commune de Dison, on constate une prolifération des chats errants.

Les autorités, les vétérinaires, les refuges ainsi que les propriétaires (pour les données les concernant) y ont accès.

Quand doit-on faire identifier et enregistrer son chat ? Je suis un particulier

— Si le chat est né avant le 1^{er} novembre 2017, identifier et enregistrer ne sont pas obligatoires mais vivement conseillés.
— Si le chat est né après le 1^{er} novembre 2017, ces démarches sont obligatoires avant l'âge de 12 semaines et en tout cas avant que le chat soit donné ou vendu. Pour les chats en provenance de l'étranger, identifier et enregistrer sont obligatoires dans les 8 jours de leur arrivée

en Wallonie.

Je suis un éleveur

— L'identification et l'enregistrement sont obligatoires avant l'âge de 12 semaines et en tout cas avant de céder l'animal.

— Pour les chats en provenance de l'étranger, ces démarches sont obligatoires dans les 8 jours de leur arrivée en Wallonie.

Comment peut-on prouver que le chat est identifié et enregistré ?

Le vétérinaire implante un microchip (puce) dans le cou du chat afin qu'il soit identifié. Il encode les informations relatives au chat et à son responsable dans la base de données afin d'enregistrer le chat. Il remet au responsable de l'animal la preuve d'enregist-

rement. Après avoir identifié le chat, le vétérinaire doit encoder, dans les 8 jours, dans la base de données les informations relatives au chat et au responsable.

Une base de données unique

CatID est la base de données commune aux 3 Régions du pays qui a été mise en place pour recueillir les données des chats identifiés et les données de leur responsable. Les responsables des animaux, les vétérinaires, les refuges et toute personne qui disposent du numéro de microchip de l'animal ont accès à cette base de données. Elle est notamment utile pour retrouver le responsable d'un chat perdu ou abandonné. ●

POLICE

Le dépôt de plainte sur rendez-vous est désormais possible à la zone de police Vesdre

Dans le but d'optimiser sa fonctionnalité « Accueil », la zone de police Vesdre vous permet depuis le 1^{er} juin 2023 de venir déposer plainte sur rendez-vous dans les différents commissariats de la zone, du lundi au jeudi inclus, entre 13 h et 20 h 30 (dernier rendez-vous possible).



Des avantages pour les citoyens et pour les policiers

Cette volonté s'inscrit dans une optique d'amélioration de nos services à l'égard des citoyens et notamment d'une meilleure prise en charge des plaignants. En effet, outre le gain de temps pour les citoyens qui ne devront plus attendre leur tour et qui pourront venir déposer plainte après leurs heures de travail, nos policiers pourront de leur côté mieux vous recevoir et vous réserver toute leur attention, une plage horaire spécifique vous étant dédiée. Enfin, pour nous assurer que vous serez bien présent à votre rendez-vous et que vous disposerez de tous les documents nécessaires à votre dépôt de plainte, nous vous informerons des documents à emporter avec vous le jour du rendez-vous et nous vous confirmerons par mail le lieu, la date et l'heure de celui-ci.

Comment prendre rendez-vous ?

Sur le site Internet de la zone de police, www.policevesdre.be, un onglet vous invite à prendre rendez-vous en ligne. Après avoir cliqué sur cet onglet, vous devez confirmer avoir pris connaissance des conditions d'utilisa-

tion. Dans le choix des options, vous cochez que vous souhaitez déposer une plainte. Ensuite, vous choisissez le type d'infraction pour lequel vous sollicitez le rendez-vous : menaces, vandalisme, escroquerie, harcèlement, violence intrafamiliale... Choisissez avec précision l'infraction qui correspond au contenu de votre plainte, car seuls les faits faisant l'objet du rendez-vous seront traités durant celui-ci. Toute autre déclaration sera traitée à un autre moment.

Le commissariat de Dison est ouvert sur rendez-vous le mardi entre 13 h et 20 h 30

Après avoir validé votre choix quant à l'infraction pour laquelle vous souhaitez déposer plainte, vous voyez proposer quatre agendas. En effet, chaque maison de police propose à tour de rôle la prise de rendez-vous un jour par semaine : le lundi, c'est le commissariat de Verviers 2 (centre-ville de Verviers) qui est ouvert de 13 h à 20 h 30 aux personnes ayant pris rendez-vous. Le mardi, c'est au tour du commissariat de Dison. Le mercredi, c'est le commissariat de Verviers 3 (Ensival) qui vous accueille. Et enfin le jeudi, le commissariat de Pepinster

ouvre ses portes tardivement pour les citoyens ayant pris rendez-vous. Bien que vous soyez résidents disonais, sachez qu'il vous est loisible de prendre rendez-vous dans n'importe lequel de ces quatre commissariats, et ce en fonction de vos propres disponibilités. Ainsi, un habitant de Dison peut se rendre à Verviers ou à Pepinster, de même qu'un habitant de Verviers ou de Pepinster peut prendre rendez-vous à Dison. C'est vous qui choisissez ! Où qu'elle soit prise, votre plainte sera de toute façon traitée avec le même professionnalisme et la même bienveillance.

Après avoir planifié votre rendez-vous, il vous reste à remplir les champs avec vos données personnelles et d'éventuelles informations complémentaires à insérer en texte libre. Veillez à bien remplir tous les champs, à défaut de ne pas pouvoir finaliser votre demande de rendez-vous ! Quand tout ceci est accompli, vous recevez un mail de confirmation qui vous précise dans quel commissariat de la zone vous êtes attendu, quel jour et à quelle heure précise. Afin de ne pas perturber l'agenda et l'horaire de rendez-vous des autres plaignants, nous vous demandons d'être à l'heure à votre rendez-vous, au risque de voir celui-ci reporté à une date ultérieure.

Le dépôt de plainte sans rendez-vous reste possible en commissariat du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h

Bien que l'opportunité de prendre rendez-vous vous soit désormais offerte et soit une option à privilégier, il est cependant toujours possible de venir

déposer une plainte sans rendez-vous dans les quatre commissariats de la zone de police (Dison, Verviers 2, Verviers 3 et Pepinster) du lundi au vendredi inclus, de 9 h à 12 h. En dehors de ces heures et le week-end, c'est au commissariat Verviers 1 de Heusy (hôtel de police) que nos équipes vous recevront sans rendez-vous.

Un service de qualité et une offre élargie pour l'accueil des citoyens

Vous l'avez compris : notre objectif est d'améliorer l'accueil que nous réservons aux plaignants. Pour ce faire, la prise de plainte sur rendez-vous est indéniablement la meilleure option. Vous travaillez en pause « 6-14 » ? Vous pouvez venir déposer plainte l'après-midi sur rendez-vous. Vous travaillez en horaire classique « 8-17 » ? Nous sommes à votre disposition jusqu'à 20 h 30 à condition d'avoir pris rendez-vous. Vous habitez à Dison, mais en raison de votre organisation de temps de travail ou de vos aléas privés, vous n'êtes disponible que le lundi ? Vous pouvez sans souci prendre rendez-vous pour aller déposer plainte le lundi après-midi ou en soirée au commissariat de Verviers 2. Voici quelques exemples pour vous démontrer les multiples avantages de notre nouvelle offre.

S'engager auprès des citoyens, être à l'écoute des citoyens, leur offrir un planning d'accueil qui réponde davantage à leur rythme professionnel ou privé, tel est notre défi. Gageons que celui-ci soit couronné de succès et qu'il rencontre vos attentes et vos préoccupations. ●

1^{re} CP Chantal Simon
Cheffe du Commissariat de Dison

ÉVÈNEMENT

Brocante
du Souvenir

Di 11.06.23 – De 8 h à 16 h

Rue Bellevue à Dison

La brocante du Souvenir est l'un des événements les plus attendus de l'année dans le quartier!

Que vous soyez à la recherche de pièces uniques pour votre maison, de vieux vinyles ou d'articles de collection, la brocante est l'endroit idéal pour trouver ce que vous cherchez.

En plus de l'ambiance conviviale et animée, la brocante offre également l'opportunité de faire des rencontres intéressantes. Les brocanteurs passionnés sont toujours heureux de partager leurs connaissances et de discuter avec les visiteurs.

Donc, que ce soit pour chercher des trésors cachés ou encore rencontrer de nouvelles personnes, la brocante est l'événement à ne pas manquer pour tous les amateurs de chine. Venez y faire un tour et, qui sait, peut-être trouverez-vous votre prochain objet fétiche à l'un des stands.

Parking possible à l'Hôtel du Midi, rue du Midi 7 – 4800 Petit-Rechain. ●

Infos : Plan de cohésion sociale

Rue Léopold 36, 4820 Dison

087 46 99 84 – [disonpcs](https://www.disonpcs.be)

ÉCOLE

Dès 2½ ans, confiez vos enfants aux 9 écoles communales maternelles et primaires de Dison!

Husquet



Rue de Husquet, 27 à Dison
Tél. 087 33 75 49
ec.husquet.direction@gmail.com
www.ecoleduhusquet.be
Directrice: Chantal De Luca

Wesny



Rue d'Andrimont, 131 à Andrimont
Tél. 087 33 12 16
ec.husquet.direction@gmail.com
www.ecoledewesny.be
Directrice: Chantal De Luca

Luc Hommel



Place Luc Hommel, 15 à Dison
Tél. 087 33 76 37
ec.luchommel.direction@gmail.com
www.ecoleluchommel.be
Directrice: Christelle Herman

Fonds-de-Loup



Place Simon Gathoye, 2 à 4821 Andrimont
Tél. 087 33 64 24
ec.fondsdeloup.direction@gmail.com
www.ecolefondsdeloup.be
Directrice: Béatrice Merken

Neufmoulin



Place J. Roggeman, 19 à Dison
Tél. 087 33 69 62
ec.fondsdeloup.direction@gmail.com
www.ecoleneufmoulin.be
Directrice: Béatrice Merken

Heureuse



Rue de Verviers, 310 à Andrimont
Tél. 087 33 37 09
ec.heureuse.direction@gmail.com
www.ecoleheureuse.be
Directeur: Julien DENOZ

État civil

Naissances

Suhayb, chez Fadumo Saiid Cali, né le 23 mars
Adam, chez Ibrahim Joma et Malka Alibrahim, né le 27 mars
Askhab, chez Khava Israilova, né le 28 mars
Louise, chez Jonathan Eloye et Sarah Backes, née le 29 mars
Laurence, chez Caroline Baijot et Louise Boulanger, née le 2 avril
Arkane, chez Abderrahim Benrahma et Wissal Lahnech, né le 4 avril
Kenza, chez Ali Mohamed Abdalle et Saynab Suni

Omar, née le 5 avril
Anas, chez Priscillia Monseur, né le 9 avril
Taline, chez Soufyan Dakir et Souhaima Chouaa, née le 11 avril
Chahrazad Musk, chez Hassan Chelqi et Rahab Layej, née le 13 avril
Sofia, chez Nadir Massafi et Charlene Petre, née le 13 avril
Louna, chez Vicky Besombes et Sandra Perrot, née le 13 avril
Sophia, chez Brahim Zouari et Sonia Smida, née le 16 avril
Eva, chez Audin Gelabert et Marine Bonsang, née le 16 avril
Elianor, chez Rémy Waucomont et Isabelle

Christophe, née le 18 avril
Lia, chez Logan Neten et Paola Collinet, née le 20 avril
Nicole, chez Daniel Ivanov et Polina Kovaleva, née le 20 avril
Viktor, chez François Catania et Karine Houbrix, né le 25 avril

Décés

Huberte Gohy veuve Joseph Bajoit, 83 ans, décédée le 12 avril
Rita Quiram veuve Joseph Haccour, 69 ans, décédée le 18 avril
Anna Feidler épouse Léo Ohles, 86 ans, décédée le 19 avril
Sadik Tinik, 90 ans,

décédé le 20 avril
Denise Vermeire veuve Georges Deffet, 88 ans, décédée le 20 avril
Joël Lambert, 39 ans, décédé le 20 avril
Gabriella Palombo veuve Edouard Bijczkowski, 79 ans, décédée le 21 avril

Mariage

8 avril, Stéphane Rochmans et Pauline Saffer
29 avril, Stéphane Blondiau et Laura Monico
29 avril, Nicolas Andres et Adeline François
29 avril, Cetin Yasin Cetindag et Gamze Ozturk

Renoupré



Rue Henripré, 14 à Andrimont
Tél. : 087 33 32 53
ec.centre.direction@gmail.com
www.ecolederenoupre.be
Directeur : Michaël Habsch

Centre



Clos J. Delclisar, 5 à Andrimont
Tél. : 087 33 24 85
ec.centre.direction@gmail.com
www.ecoleducentre.be
Directeur : Michaël Habsch

Mont



Rue de Mont, 117 à Dison
Tél. 087 33 67 16
ec.luchommel.direction@gmail.com
www.ecolemont.be
Directrice : Christelle Herman

En pratique

Inscriptions dans les écoles uniquement sur rendez-vous.

Garderies tous les jours de 7h30 à 8h15; de 12h05 à 13h25 et de 15h30 à 17h30. Mercredi de 12h05 à 17h30.

Renseignements à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er}, 66 à 4820 Dison (087 39 33 40)

Permanence de l'Échevine de l'Enseignement Stéphanie Willot sur rendez-vous au 087 39 33 40.

Date de la rentrée scolaire: lundi 28.08.23

POLITIQUE

Dernière réunion de l'année pour le Conseil communal des enfants

Le 15 mai dernier se réunissait pour la dernière fois de l'année le Conseil communal des enfants, composé d'élus de nos écoles communales. L'occasion pour eux de présenter à la Bourgmestre Véronique Bonni et l'Échevine Stéphanie Willot leurs deux grands projets de l'année.



Le projet « Les petits ambassadeurs », en collaboration avec la Police de Dison, a pour but de renforcer la sécurité aux abords des écoles communales en organisant des journées de prévention. Les enfants, accompagnés des policiers, étaient présents les matins et après-midis de mai afin de sensibiliser les parents de leurs condisciples aux

bons réflexes à adopter lorsque ceux-ci déposent et viennent chercher leurs enfants. Les piétons étaient eux aussi concernés et il a été veillé à leur passage en toute sécurité. La première sensibilisation a eu lieu le 16 mai à l'école Luc Hommel et s'est poursuivie tout au long du mois de mai.

Second projet, la charte signée par les élèves de 5^e et 6^e primaire

pour plus de sécurité aux abords des écoles. Cette charte a été rédigée par les Conseillers eux-mêmes et signée par tous les élèves de 5^e et 6^e primaire des écoles, afin de s'engager à plus de sécurité devant leurs écoles. Deux chouettes projets pour nos petits Conseillers! La fin de la réunion était plus festive avec un petit verre (de jus d'orange) et chips à volonté! ●

PCS

Fête de quartier du 7 juin

Venez tous célébrer la fête de quartier de Dison, rue du Vivier, le mercredi 7 juin!

Dès midi, profitez d'un barbecue mis à disposition et d'une auberge espagnole où

chacun apportera de la nourriture et des boissons à partager. La bibliothèque communale sera également présente pour vous proposer une bibliothèque de rue. Ne manquez pas le spectacle *ClowncertinA*, proposé par la Compagnie Ah mon Amour! à 14h30. Vous profiterez d'un spectacle musical et clownesque, drôle et furieux.

Venez nombreux à la fête de quartier de Dison pour un moment convivial et de divertissement garanti!

Une organisation du Plan de cohésion sociale de Dison, du Centre culturel de Dison et de la bibliothèque communale. ●

Infos : Plan de cohésion sociale
Rue Léopold 36, 4820 Dison
087 46 99 84 - disonpcs



École Saint-Fiacre Dison

- Équipe éducative soudée et dynamique
- Grands espaces de jeux, pédagogie adaptée à chaque élève, de la classe d'accueil à la 6^e primaire
- Repas chaud gratuit pour tous les élèves, dès la rentrée 2023

Infos et inscriptions pour l'année 2023/24 :
Ivan Baguette, Directeur – 0476 30 56 83



Rue du Husquet 26 – 4820 Dison
saintfiacredison@entiteaubel.be
ecolesaintfiacre.be
📍 École Saint Fiacre Dison

